

Regards
sur les
milieux
naturels
& urbains
de l'agglomération
lyonnaise



GRANDLYON

Forêts et boisements

Avec 4840 hectares, soit 9% du territoire du Grand Lyon, la forêt tient une place non négligeable dans le paysage de l'agglomération et stable pour la période récente. La région lyonnaise n'est pourtant pas une terre de tradition forestière, au point qu'en 1698 une enquête menée dans la Généralité de Lyon aboutit à la conclusion qu'« il n'y a presque point de forêts dans ces provinces (Lyonnais, Beaujolais et Forez) », du moins pour permettre « au Roy » de les « mettre en coupes réglées »¹. Un peu plus de trois siècles plus tard, il n'y a effectivement aucune forêt domaniale dans le département du Rhône et la forêt publique se limite à une part de 4% des superficies boisées (forêts communales et départementales).

La forêt n'en est pas moins présente, fruit d'une évolution essentiellement récente. Au sortir de l'Ancien régime, le patrimoine boisé du Lyonnais apparaît fort restreint et en déclin, soumis à une incessante pression, le bois étant alors la seule source locale de combustible, tant pour les ménages que pour l'activité industrielle naissante (à l'image de la verrerie royale de Givors créée en 1750). Certains bois bien visibles sur les cartes de Cassini (seconde moitié du XVIII^e siècle) n'existent tout simplement plus que sous forme de toponyme, telle la Forêt de Laigue entre Mions et Toussieu.

96^{/97}

Au cours du XIX^e siècle, la situation change entièrement, à la faveur d'évolutions économiques, démographiques et techniques. Le Rhône connaît alors un vaste mouvement de reboisement d'initiative privée, soutenu par des subventions publiques, dont les effets se cumulent sur près de 150 ans. Quelque 10 000 hectares sont plantés, essentiellement en résineux, entre les années 1860 et 1930 et le mouvement se poursuit jusque dans les années 1980 : de 34 500 hectares en 1929, la superficie rhodanienne boisée passe à plus de 70 000 hectares au milieu des années 1990. Ce mouvement affecte essentiellement le Beaujolais et pas ou peu l'actuel Grand Lyon. Les statistiques de 1929 montrent localement une situation sensiblement proche de celle que nous connaissons, avec au moins 4 000 hectares principalement composés de taillis de feuillus.

Les boisements feuillus actuels sont ainsi essentiellement des taillis toujours exploités ou d'anciens taillis : les arbres sont issus de rejets de souches, régulièrement récoltés (tous les 15 à 25 ans). Cette conformation a été façonnée au fil des siècles pour la production de bois de petit diamètre : bois de chauffe, bois de boulange (pour les fours à pain) ou encore bois de fente (pour la production de piquets destinés à l'abondant vignoble d'alors...). Au sein de l'agglomération, la majorité des actuels boisements est un héritage, inscrit dans un contexte de forêt paysanne, dispersée dès le XVII^e siècle entre d'assez nombreux domaines privés agricoles ou viticoles, seigneuriaux, ecclésiastiques ou bourgeois.

A partir de la Révolution, les transferts fonciers liés à la vente des biens nationaux et la suppression du droit d'aînesse vont accélérer cette dispersion en une multitude de petites propriétés aux surfaces limitées et incompatibles, tant techniquement qu'économiquement, avec une sylviculture autre qu'un maintien en taillis pauvres en arbres de gros diamètres. Prenons l'exemple de l'ancien bois du Parc de Neuville-sur-Saône. Ce bois de 43 hectares faisait partie d'un vaste et unique domaine constitué par Camille de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon de 1653 à 1693. Ce domaine est dispersé à partir de 1818². En 2011, au regard du cadastre, ces 43 hectares se répartissent désormais en 160 parcelles, d'une superficie moyenne de 27 ares, pour un total de 129 propriétaires distincts... ●●●

¹ SORNAY J., 1934. *Les forêts du département du Rhône*. Les Études rhodaniennes, 10 (3-4) : 113-161.

² *Les Amis du Vieux Neuville*, 1973. Histoire de Neuville-sur-Saône. 247 p.



Le massif boisé des Monts d'Or. © Jacques Léone - Grand Lyon



Balms boisées à Givors. © Jacques Léone - Grand Lyon

Cette dispersion foncière s'observe également pour les terres agricoles mais, en matière forestière, l'absence de formule comparable aux baux ruraux conduit à un émiettement de l'exploitation des parcelles... quand leurs propriétaires sont encore en mesure de les localiser ou sont motivés par leur gestion. Si des coupes sont encore régulièrement observées dans les massifs boisés d'une certaine ampleur, bien des parcelles ne sont de fait plus gérées, en particulier sur des versants pentus (balmes) et dans les vallons enclavés au sein de secteurs urbanisés. On peut parler d'une certaine déprise forestière dont les ressorts sont comparables à la déprise agricole contemporaine. Au demeurant, aux taillis évoqués, se sont ajoutés au cours du XX^e siècle des accrus feuillus colonisant les espaces agricoles pentus délaissés, un phénomène bien visible dans les Monts d'Or, où il n'est pas rare de trouver d'anciens alignements d'arbres fruitiers ou de haies au milieu de jeunes frênes et érables.

Ces différents peuplements forestiers sont loin d'être uniformes et, du fait d'une exploitation assez peu intensive (même lors de la coupe d'un taillis tous les quinze à vingt ans), ils recèlent une faune et une flore diversifiées, illustrées par les contributions de ce chapitre. Le premier texte propose un aperçu de la diversité écologique des forêts collinéennes du Grand Lyon, avec une entrée géologique, édaphique et floristique (Stéphane Weiss). La seconde contribution porte sur la flore remarquable et la faune, notamment les insectes saproxylophages (Daniel Ariagno, Didier Rousse et Yann Vasseur), complétée par un regard sur les Odonates (Daniel Grand).

Le lecteur trouvera également une évocation des forêts alluviales du Rhône dans les contributions du premier chapitre sur Miribel-Jonage (Jean-Louis Michelot), l'Espace nature des îles et lînes du Rhône (Vincent Gaget) et le Peuplier noir *Populus nigra* (Marc Vilar, Olivier Forestier, Claude Crepet, Murielle Champion, Stéphane Dumas). ♦

Nature en ville, biodiversité... Voici des termes dont l'emploi s'est récemment généralisé au sein des sphères publiques, notamment en matière de planification et d'aménagement urbain. Le Grand Lyon, deuxième agglomération française, n'y échappe pas.

Passer des concepts à la mise en pratique nécessite cependant de comprendre la diversité des champs scientifiques et la complexité des relations entre organismes vivants. Dans ce contexte, où les connaissances sont certes nombreuses mais dispersées, le Grand Lyon et la Société Linnéenne de Lyon, société savante fondée en 1822 et dédiée à l'étude du monde vivant et de la géologie, ont souhaité proposer aux naturalistes, tant professionnels qu'amateurs un cadre original d'échange et de synthèse de leurs connaissances : un ouvrage collectif donnant un état des lieux des connaissances locales, tout en transcendant les disciplines.

Ce projet a réuni quarante-deux auteurs, dont les contributions ont été organisées au regard des huit principales familles de milieux naturels ou urbains de l'agglomération lyonnaise, en vue d'offrir une lecture par grandes composantes paysagères, intégrant en outre une dimension historique, indispensable clé de compréhension de l'organisation actuelle de notre territoire.